

cruciale de savoir comment faire d'un accord limité à l'OCDE l'instrument mondial dont nous avons besoin. La troisième question est celle de la politique en matière de commerce et de concurrence. S'il se dégage un consensus de plus en plus large sur la nécessité de règles mondiales en matière de politique de concurrence, on s'entend assez peu sur la forme que devraient prendre de telles règles. Il nous faut d'abord fouiller la question dans des forums comme l'OCDE et l'OMC. Les responsables des politiques commerciales ont mis deux décennies pour venir à bout de l'agriculture et rien n'indique que les problèmes structurels que soulève la politique de concurrence seront moins complexes. Et comme nous l'a appris le dossier de l'agriculture, aucune de ces questions ne peut être résolue séparément dans des forums différents à des moments différents — chacune fait partie d'une évolution constante vers une plus grande libéralisation du commerce.

Enfin, un programme progressiste ne saurait être complet s'il n'avait aussi comme objectif l'élimination des obstacles qui subsistent aux frontières. Si nous avons déjà accepté de supprimer les tarifs douaniers en Europe, au sein de l'ALENA, dans l'hémisphère occidental, au sein de l'APEC et du Mercosur et peut-être également au niveau des échanges transatlantiques, il n'est nul besoin de pousser le raisonnement bien loin pour envisager un monde sans barrières tarifaires. Une telle évolution permettrait notamment de résoudre nombre des conflits qui surgissent entre les systèmes régionaux et multilatéraux. De toute évidence, le problème des règles d'origine multiples disparaîtrait; il en serait de même, à certains égards, des différends associés à la question du traitement de la nation la plus favorisée et à l'article XXIV du GATT. Compte tenu des engagements que nous avons déjà pris dans des accords existants, pourquoi ne pas envisager au sein de l'OMC l'élimination de tous les tarifs industriels dans des délais déterminés — d'abord peut-être entre les économies industrialisées, puis dans les autres pays membres de l'APEC et de la ZLEA et enfin dans le reste du monde? Singapour nous offre l'occasion d'esquisser le libre-échange mondial. Le moment est certainement venu de reconnaître que l'époque des tarifs douaniers arrive enfin à son terme et de nous concentrer sur des questions plus pressantes.

Mais même avec un programme de travail ambitieux de la part de l'OMC, les arrangements régionaux resteront un élément central de notre réalité économique. Le régionalisme et le multilatéralisme ne sont pas condamnés à être irréconciliables. Les ententes bilatérales, plurilatérales et régionales sont nécessaires pour résoudre nombre des questions et des relations complexes associées à une intégration plus grande et qui ne peuvent encore être abordées directement au sein de l'OMC. Par ailleurs, il faut une architecture multilatérale solide pour assurer la cohérence du système dans son ensemble et pour empêcher que le régionalisme ne s'emballe. Il est capital de s'assurer que les arrangements